



Pour information: 819-771-1472 poste 828703 (agent de bureau)

## Frais scolaires à payer à l'école Préscolaire

	Annuel
Frais obligatoires - Matériel et document reproductibles	40,00 \$
Frais facultatifs - Activités et sorties non obligatoires ni essentielles à l'atteinte des programmes	20,00 \$

<b>Frais de dîneur * (ajoutez ce montant aux frais ci-dessus)</b>	<b>257,40 \$</b>
---	------------------

\*Les frais de dîneur sont facturés à l'élève qui mange à l'école et qui n'est pas inscrit au service de garde.

**Important :** En cas de contraintes financières, vous devez communiquer avec la direction avant le 30 septembre afin de prendre une entente de paiements. À défaut de paiement, votre enfant pourrait être retiré du service des dîneurs.

### Merci de votre collaboration ! L'équipe de l'École des Deux-Ruisseaux

*Un premier état de compte contenant le numéro de référence nécessaire au paiement par internet vous sera envoyé par courriel à la fin du mois d'août, à ce moment, vous aurez l'option de payer en ligne par votre compte bancaire.*

----- ✂ -----

### **Coupon paiement pour Frais scolaires 2019-2020** **A payer dès la rentrée scolaire, le 3 septembre**

\_\_\_\_\_  
Élève(s)

\_\_\_\_\_  
niveau [préscolaire ou 1 à 6]

J'inclus le paiement de \_\_\_\_\_ \$  en chèque \* voir note au bas

☺ Un paiement global par famille serait préférable.

Écrire le **nom de votre enfant ou de vos enfants** au bas du chèque.

➔ Faire le chèque à l'ordre de: École des Deux-Ruisseaux

Pour tout chèque retourné, il y aura des frais supplémentaires de 25 \$.